Le Conseil en Energie Partagé

L´Alec au service des petites collectivités

Un conseil en énergie complet et personnalisé, basé sur la méthodologie de l'Ademe, pour :

→ **Gérer** l'énergie et l'eau par un suivi des factures,

→ **Réduire** les consommations et améliorer le confort,

→ **Accompagner** la commune dans ses projets de rénovation et/ou construction pour optimiser les choix,

→ **Animer** des actions d'information et de sensibilisation.

Un service neutre et indépendant pour accompagner les politiques énergétiques

Face aux défis énergétique et climatique et à la prise de conscience des enjeux environnementaux, les collectivités ont un rôle d'**exemplarité** à jouer.

Réactif, proche des élus et en constante **coopération** avec les différents services de la commune, le conseiller aide à la mise en place d'une politique énergétique maîtrisée.

Un outil simple qui s'inscrit dans la durée

L'Alec propose à ses communes adhérentes de **partager les compétences d'un économe de flux**. L'intégration de cette ressource au sein des équipes communales permet d'agir afin de réduire consommations et dépenses énergétiques.

Le conseiller accompagne votre **stratégie à long terme** et vous permet de faire des **choix judicieux** pour l'avenir de votre commune. En rénovation comme en neuf, il intervient dans les phases de préparation et de réalisation de vos projets.

Témoignages...

"**Le CEP est une démarche objective et réaliste** qui nous a permis de mieux connaitre notre patrimoine et d'orienter notre politique énergétique en ciblant les priorités.

M. Gillé, adjoint à la mairie de Podensac (2 550 habitants) et conseiller général.

"Grâce à des actions simples telles que les optimisations tarifaires, nous avons **économisé plus de 3500 € dès la première année** sans aucun investissement.

Mme Jullien, chargée de mission Agenda 21 à la CDC de l'Estuaire (11 communes ; territoire engagé TEPOS).

"L'accompagnement de l'Alec pour la mise en place d'un nouveau **contrat d'exploitation chauffage**, intégrant des objectifs de performance énergétique, nous a permis de réduire de 20% nos consommations tout en renouvelant notre parc.

M. Boneta, directeur des services généraux à la maire de Saint-Loubès (8 070 habitants).

Le Conseil en Energie Partagé

Un service sur-mesure

Le conseiller **adapte ses missions** en fonction des demandes spécifiques de chaque collectivité : analyses technico-économiques en amont des projets, cahiers des charges, études énergétiques complémentaires, campagnes de mesure (températures, caméra thermique, puissances,…), recherche de subventions, ...

Un gisement d'économies important

La dépense énergétique représente, en moyenne, plus de **6% du budget de fonctionnement des collectivités**. Les grands postes de consommation concernent principalement les bâtiments, l'éclairage public et les véhicules.

Face à l'augmentation du prix des énergies, la **maîtrise des consommations** devient un enjeu majeur pour les collectivités.

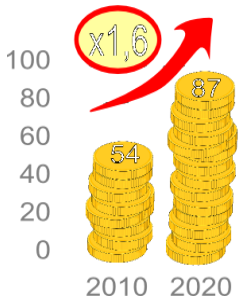

Dépenses énergétiques moyennes d'une collectivité en €/hab (source Alec)

Témoignages…

“ Outre les économies réalisées, le CEP nous a permis de bénéficier d'une **ingénierie** indispensable que les petites communes ne possèdent pas.

M. Plisson, député, président de la CDC de l'Estuaire et maire de Saint-Caprais-de-Blaye (570 habitants).

“ Tout au long de la démarche CEP, le conseiller nous a orienté sur les choix des matériaux et la mise en œuvre, ainsi que sur la valorisation des **Certificats d'Economie d'Energie**.

Mme Martin-Chadourne, adjointe à la mairie de Branne (1 270 habitants).

“ Le conseiller CEP nous a d'abord orienté sur des travaux d'isolation puis sur l'utilisation des **énergies renouvelables**, avec la mise en place d'un réseau de chaleur bois-énergie alimentant nos bâtiments communaux. Nous avons ainsi **diminué de 50% notre facture** de chauffage (9 000 €/an), tout en supprimant notre dépendance aux énergies fossiles.

M. Imbert, maire de Générac (580 habitants).

L'appui et les compétences d'un réseau national

130 structures porteuses en 2013 (source Ademe)

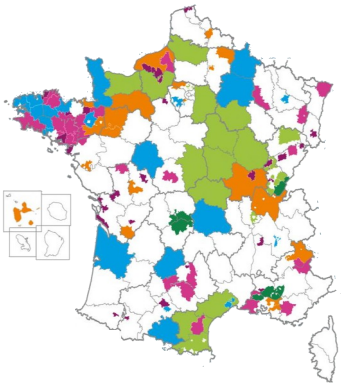

Un dispositif qui s'autofinance sur les économies qu'il génère

Le service CEP est cofinancé par les membres fondateurs de l'Alec. La subvention restant à la charge de la collectivité adhérente est en moyenne inférieure à **1 €/hab/an**.

Sachant que des actions simples sur votre patrimoine, nécessitant peu ou pas d'investissement, peuvent permettre d'**économiser jusqu'à 3 €/hab/an**, le coût du service peut être rapidement compensé par les économies qu'il génère.

Les actions réalisées permettent en plus, dans certains cas, de bénéficier du rachat des Certificats d'Economie d'Energie (prime à l'investissement sur des opérations performantes).

Soutenue par :

Alec Agence locale de l'énergie et du climat Métropole bordelaise et Gironde
LACUB Communauté urbaine de Bordeaux www.lacub.fr
Région Aquitaine
Gironde le département gironde.fr
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Février 2014
Alec - métropole bordelaise & Gironde
30 cours Pasteur - 33000 Bordeaux
Tél : 05.56.00.60.27 site web : www.alec-cub33.fr
N° Siret : 49500944100033 code APE 9499Z